

Le 11 JUIL. 2025

**ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION  
ET LE STATIONNEMENT RUE DE GRA VUR,  
LES 17 ET 18 JUILLET 2025, DE 08H00 A 18H00**

SG/RM 74 - 07/25

Le maire de Bégard,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le code pénal,  
Vu le code de la route,  
Considérant que pour des raisons de sécurité, il s'avère nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement rue de Gra Vur les 17 et 18 juillet 2025, pour des travaux de marquage au sol.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : La circulation sera régulée, par panneaux B15/C18, les 17 et 18 juillet 2025, rue de Gra Vur, de 08 H 00 à 18 H 00, en fonction des besoins du chantier.

**ARTICLE 2** : Le stationnement sera interdit dans l'emprise des travaux.

**ARTICLE 3** : L'entreprise HELIOS d'Yffiniac, qui réalise ces travaux, est chargée de la matérialisation du présent arrêté

**ARTICLE 5** : Monsieur l'officier de police municipale de Bégard est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera faite à :

- Madame la Cheffe de Brigade de Gendarmerie de Bégard,
- Monsieur le Commandant du Centre d'Incendie et de Secours de Bégard,
- L'entreprise HELIOS.

Le Maire

Vincent CLECH



BEAR